

Les différents types de contrat de travail proposés

TEMPS
COMPLET

INTÉRIM
CDD
CDI

- **34,20 heures / semaine**
- > Soit en base 5 jours consécutifs travaillés
- > Soit en base 4 jours consécutifs travaillés

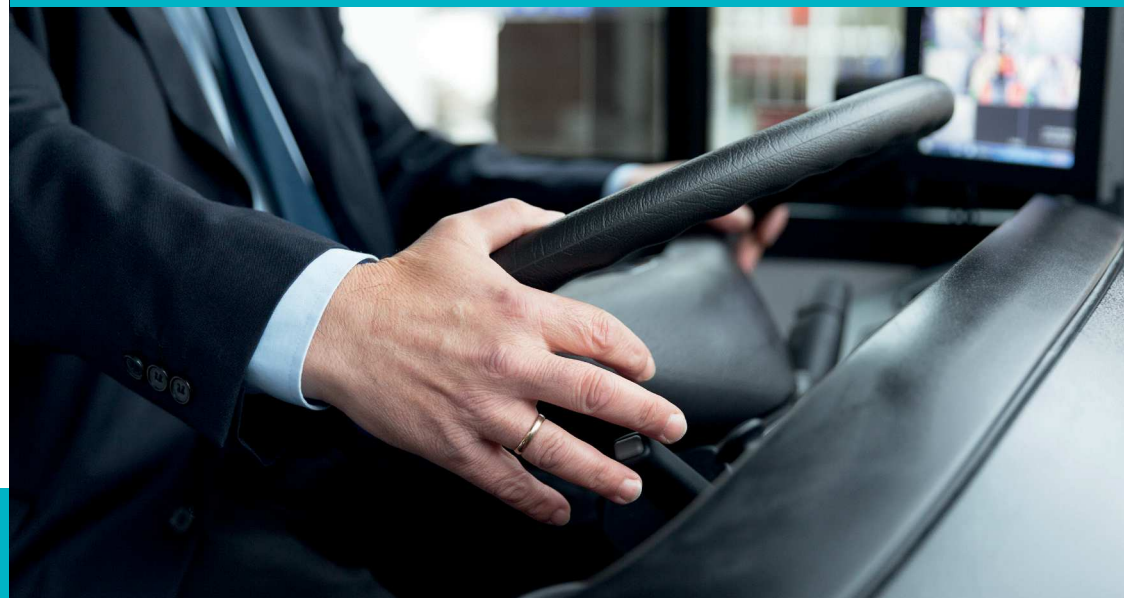
Rémunération et avantages

- > **Rémunération sur la base de la convention collective**, à laquelle s'ajoutent :
 - > 13^{ème} mois
 - > une prime vacances
- > **Mutuelle obligatoire d'entreprise (sauf intérim)**
- > **Comité d'entreprise**
- > **Coefficient Conducteur-Receveur** (vente de titres de transport) :
 - > coefficient 202 (210 à 1 an d'ancienneté)
 - > point : 8,675
 - > 1 752,35€ brut mensuel à l'embauche

© Thinkstock et droits réservés - Création graphique : www.kemex.com 12-2018

KEOLIS
BLOIS

Devenez conducteur de bus
chez Keolis Blois !



KEOLIS
BLOIS

RECRUTE !
DES CONDUCTEURS RECEVEURS



POUR PLUS D'INFORMATIONS,
CONTACTEZ KEOLIS BLOIS :
22, rue Laplace - 41000 BLOIS

09 693 693 41

WWW.AZALY-BLOIS.FR

Nous recrutons

VOUS ÊTES TITULAIRE
du permis D et de la FIMO.

Candidature spontanée possible avec test
de conduite et entretien d'embauche.

Les possibilités de formation

VOUS N'ÊTES PAS TITULAIRE du permis D
ni de la FIMO.

> Possibilité de Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE),
avec un financement de Pôle Emploi ou de la Région,
à l'issue de laquelle :
Obtention du Titre Professionnel transport en commun.

> Stage découverte via Pôle Emploi.

**Puis intégration, accompagnement
et formation continue dans l'entreprise.**

Le Conducteur / la Conductrice de transport en commun transporte des personnes dans un véhicule autorisant 9 personnes ou plus. Sa mission s'exerce sur des distances plus ou moins longues.

La conduite de transport en commun ouvre à un éventail de missions selon le véhicule : conducteur de car de lignes régulières, conducteur de car scolaire, conducteur d'autobus urbain, conducteur de car de tourisme en France ou à l'international.

Chacune de ces activités comporte des missions différentes. Dans tous les cas, le conducteur de bus ou d'autocar doit assurer le transport des voyageurs en toute sécurité.

LES PRÉ-REQUIS

Pour exercer ce métier, il faut au moins avoir suivi une Formation Titre Professionnel voyageurs ou bien être formé au permis D + une Formation Initiale Minimale Obligatoire (FIMO).

Les connaissances sont mises à jour tous les 5 ans avec la Formation Continue Obligatoire (FCO).

À NOTER

L'âge requis pour l'obtention des permis D ou DE est de 21 ans dans le cadre d'une formation professionnelle de conducteur routier (CAP, Bac Pro, Titre Professionnel) et 24 ans dans les autres cas.

Les 3 rôles du conducteur

Rattaché au service exploitation de l'entreprise de transport, le conducteur joue 3 rôles :

TECHNIQUE

- > Conduire un véhicule de transport en commun **en toute sécurité**.
- > Réaliser les Vérifications d'usage Avant Départs (« VAD »).
- > Assurer l'**entretien** de son véhicule et savoir constater une anomalie.
- > Savoir préparer un **itinéraire**.
- > Appliquer les **différentes procédures** de l'entreprise (appels, pannes, accidents...).
- > **Signaler** le mauvais état et les dysfonctionnements.
- > Connaître et respecter **la réglementation** des transports publics de voyageurs.
- > **Connaître le fonctionnement des équipements embarqués du véhicule** : plateforme Usager en Fauteuil Roulant (UFR), girouette, billettique, Système d'Aide à l'Exploitation et l'Information Voyageurs (SAEIV), commandes de bord, audio vidéo ...

COMMERCIAL

- > **Accueillir les clients** : courtoisie, politesse, tenue correcte.
- > **Recueillir les besoins** : vendre des titres de transport, écouter, être attentif et prévenant, informer, guider, renseigner, promouvoir le produit, proposer des solutions.
- > **Gérer les incidents** : gérer une situation conflictuelle, appliquer les procédures.

ADMINISTRATIF

- > **Suivre ses recettes**.
- > **Contrôler ses documents obligatoires** et ceux du véhicule.
- > **Rédiger un constat** et divers documents internes de l'entreprise.
- > **Consulter les notes** d'informations, les notes de service et les déviations.

LES EXIGENCES LIÉES AU MÉTIER DE CONDUCTEUR :

- > **Conduite préventive et rationnelle, ponctualité, polyvalence et professionnalisme.**
- > Sens de la **communication, bonne présentation, courtoisie et bonne hygiène de vie.**
- > **Réactivité, autonomie, rigueur, dynamisme et disponibilité.**

